

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

ADDITIF N°04/AMO/CIPM/CNDAL/2026 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DEMANDES DE COTATION :

Le Maire de la Commune de Ngaoundal agissant en qualité de Maître d'Ouvrage communique à l'attention de tous les Candidats ayant retirés ou intéressés par les Demandes de Cotations suivantes :

- DC N°02/DC/AMO/CNDAL/CIPM/2026 DU 14/08/2026 pour les travaux de construction d'un ouvrage d'assainissement (caniveaux bétonnés) sur le tronçon de la route en terre Carrefour Mairie - Carrefour Cinéma (Longueur = 485 ML - Largeur = 8, 00 m) dans la Commune de Ngaoundal, Département du Djérem , Région de l'Adamaoua,
- DC N°03/DC/CNDAL/SG/CIPM-CRAD/2026 DU 14/08/2026 pour les travaux de construction de trois blocs de latrine à six compartiments à Malarba Béka, Ecole publique de Madjoing 1 et au marché de Ngaoundal et un bloc latrine à quatre compartiments à l'Ecole Publique Maternelle Bilingue de Ngaoundal dans la Commune de Ngaoundal .
- DC N°04/DC/CNDAL/SG/CIPM/2026 DU 14/08/2026 pour les travaux de construction d'un pont Definitif (09 m) sur la rivière Mbilo de la route communale C0817035 - carrefour carrière - zockmeien - entre CMA (inter n°6) dans la Commune de Ngaoundal, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua.

Que, Lesdites Demandes de Cotations sont modifiées ainsi qu'il suit :

ANNEXE 1 :

Exigences en matière de travaux : Spécifications

Au lieu de	Lire plutôt
Spécifications techniques et plans	
1. <u>OBJET DES TRAVAUX</u> L'objet du présent marché est la réalisation des travaux cités ci-dessus	1. <u>OBJET ET ÉTENDUE DES PRESTATIONS</u> L'objet du présent marché est la réalisation des travaux de construction cités ci-après dans la Commune de Ngaoundal, Département de Djerm, Région de l'Adamaoua. Le présent prix comprend l'ensemble des travaux nécessaires à la préparation des supports, à l'exécution des enduits intérieurs et extérieurs, au ponçage, au ratisage éventuel, à l'impression, aux couches de peinture de finition, aux reprises, aux raccords, aux protections, au nettoyage et à la remise en état des locaux après exécution. L'entreprise est réputée avoir pris connaissance de la nature des supports, des contraintes d'usage des bâtiments et des exigences de qualité de finition attendues. Les prestations comprennent toutes les sujétions nécessaires pour livrer des ouvrages parfaitement achevés, propres et homogènes.
2. <u>NORMES ET REGLEMENTS APPLICABLES</u> Les matériaux et leur mise en œuvre devront : ✓ Satisfaire aux normes françaises de l'afnor ; ✓ Satisfaire les règles de l'afnor DTU relatives à l'hydraulique ; ✓ Respecter les principes de construction et les conditions essentielles d'utilisation du béton armé (BA). La réglementation est celle du BAEL 99 ; ✓ Respecter les normes techniques en vigueur au Cameroun ; ✓ Respecter les spécifications techniques du présent marché.	2. <u>NORMES ET REGLEMENTS APPLICABLES</u> Les matériaux et leur mise en œuvre devront : ✓ Satisfaire aux normes ; ✓ Satisfaire les règles relatives à l'hydraulique ; ✓ Respecter les principes de construction et les conditions essentielles d'utilisation du béton armé (BA). La réglementation est celle du BAEL 99 ; ✓ Respecter les normes techniques en vigueur au Cameroun ; ✓ Respecter les spécifications techniques du présent marché. 2.1 RÉFÉRENCES TECHNIQUES Les travaux seront exécutés conformément : - Aux règles de l'art et aux bonnes pratiques professionnelles - Aux prescriptions du fabricant des produits mis en œuvre - Aux dispositions applicables aux travaux de peinture et de préparation des supports. En cas de divergence entre documents, la prescription la plus contraignante en matière de qualité de finition sera retenue. Aucun produit ne pourra être appliqué sans compatibilité démontrée avec le support et les couches précédentes. L'application d'enduit ou de peinture vaudra acceptation sans réserve du support par l'entrepreneur, sous réserve des réserves écrites formulées lors de la réception initiale du support.
3. <u>CONSISTANCE DES TRAVAUX</u> Ces travaux comprennent : 1. , 2. "" 3. ""	3. <u>CONSISTANCE DES TRAVAUX</u> Ces travaux comprennent : 1. , 2. ""

Au lieu de	Lire plutôt																												
	3. ... RECONNAISSANCE DES SUPPORTS Avant toute exécution, l'entrepreneur procédera à la reconnaissance complète des supports en présence de l'ingénieur du marché ou de son représentant. Cette opération portera notamment sur : <table border="1"> <tr> <td>Elément de contrôle</td><td>Détail</td></tr> <tr> <td>Etat de surface</td><td>Planéité, aplomb, équerrage</td></tr> <tr> <td>Cohésion du support</td><td>Intégrité structurale et adhérence</td></tr> <tr> <td>Humidité</td><td>Détection de toute humidité anormale</td></tr> <tr> <td>Défauts</td><td>Fissures, défauts de structure, reprises à effectuer</td></tr> </table> <i>L'application d'enduit ou de peinture vaudra acceptation sans réserve du support par l'entrepreneur, sous réserve des réserves écrites formulées lors de la réception initiale du support.</i> PRÉPARATION DES SUPPORTS Tous les supports devront être : - Propres, secs, sains et cohésifs - Dépoussiérés, exempts de graisse, d'huiles, de laitance et de produits de décoffrage Exempts de parties non adhérentes, de rouille apparente, de moisissures et de toute trace susceptible de nuire à l'adhérence Travaux de reprise obligatoires avant toute finition : <table border="1"> <tr> <td>Type de défaut</td><td>Traitement requis</td></tr> <tr> <td>Trous, épaufures, nids de gravier, éclats</td><td>Rebouchage, ragréage ou armement selon le cas</td></tr> <tr> <td>Jointes imparfaites et fissures mal fermées</td><td>Purge, reprise ou armement</td></tr> <tr> <td>Humidité anormale</td><td>Refus de la surface jusqu'à assèchement complet</td></tr> </table> EXIGENCES SUR LES ENDUITS L'enduit de dressage et de ragréage devra être appliqué en une ou plusieurs passes selon l'état du support, sans dépasser l'épaisseur admissible par le produit. Pour un produit de type PANTICOAT : <table border="1"> <tr> <td>Paramètre</td><td>Spécification</td></tr> <tr> <td>Rendement d'application</td><td>Environ 3 à 5 kg/m²</td></tr> <tr> <td>Epaisseur</td><td>Environ 3 à 4 mm</td></tr> <tr> <td>Mélange</td><td>Avec ciment et eau selon des proportions précises adaptées à l'état du support</td></tr> <tr> <td>Impression préalable</td><td>Requise si nécessaire avant application</td></tr> </table> Exigences d'exécution : - Les surfaces devront être planes, régulières et aptes à recevoir la peinture de finition sans défaut visible - Sauf prescription particulière, l'enduit de finition devra être appliqué de manière continue, avec talochage ou lissage soigné et ponçage fin après séchage complet - Les zones localisées de reprise devront être fondues dans l'ensemble sans démarcation perceptible en lumière naturelle ou artificielle TOLÉRANCES DE GÉOMÉTRIE	Elément de contrôle	Détail	Etat de surface	Planéité, aplomb, équerrage	Cohésion du support	Intégrité structurale et adhérence	Humidité	Détection de toute humidité anormale	Défauts	Fissures, défauts de structure, reprises à effectuer	Type de défaut	Traitement requis	Trous, épaufures, nids de gravier, éclats	Rebouchage, ragréage ou armement selon le cas	Jointes imparfaites et fissures mal fermées	Purge, reprise ou armement	Humidité anormale	Refus de la surface jusqu'à assèchement complet	Paramètre	Spécification	Rendement d'application	Environ 3 à 5 kg/m²	Epaisseur	Environ 3 à 4 mm	Mélange	Avec ciment et eau selon des proportions précises adaptées à l'état du support	Impression préalable	Requise si nécessaire avant application
Elément de contrôle	Détail																												
Etat de surface	Planéité, aplomb, équerrage																												
Cohésion du support	Intégrité structurale et adhérence																												
Humidité	Détection de toute humidité anormale																												
Défauts	Fissures, défauts de structure, reprises à effectuer																												
Type de défaut	Traitement requis																												
Trous, épaufures, nids de gravier, éclats	Rebouchage, ragréage ou armement selon le cas																												
Jointes imparfaites et fissures mal fermées	Purge, reprise ou armement																												
Humidité anormale	Refus de la surface jusqu'à assèchement complet																												
Paramètre	Spécification																												
Rendement d'application	Environ 3 à 5 kg/m²																												
Epaisseur	Environ 3 à 4 mm																												
Mélange	Avec ciment et eau selon des proportions précises adaptées à l'état du support																												
Impression préalable	Requise si nécessaire avant application																												

Au lieu de	Lire plutôt												
<table><tr><th>Paramètre</th><th>Tolérance admissible</th></tr><tr><td>Planéité (contrôlée à la règle de 2,00 m)</td><td>Écart maximal : 5 mm pour les locaux courants</td></tr><tr><td>Verticalité (enduits exécutés entre nus et repères)</td><td>Écart maximal : 0,015 m sur 3 m</td></tr><tr><td>Angles et arêtes</td><td>Francs, rectilignes, réguliers, sans epaufrure ni désaffleurement</td></tr></table> Des tolérances plus strictes pourront être exigées par le maître d'ouvrage lorsque des niveaux de finition supérieurs sont requis.	Paramètre	Tolérance admissible	Planéité (contrôlée à la règle de 2,00 m)	Écart maximal : 5 mm pour les locaux courants	Verticalité (enduits exécutés entre nus et repères)	Écart maximal : 0,015 m sur 3 m	Angles et arêtes	Francs, rectilignes, réguliers, sans epaufrure ni désaffleurement					
Paramètre	Tolérance admissible												
Planéité (contrôlée à la règle de 2,00 m)	Écart maximal : 5 mm pour les locaux courants												
Verticalité (enduits exécutés entre nus et repères)	Écart maximal : 0,015 m sur 3 m												
Angles et arêtes	Francs, rectilignes, réguliers, sans epaufrure ni désaffleurement												
ASPECT DE FINITION DES ENDUITS Les surfaces enduites devront présenter : - Un aspect homogène sur l'ensemble de la surface - Aucun faïençage, aucune fissure, aucune cloque, aucun bullage, aucune strie, aucune marque de taloche visible, aucune reprise apparente, aucune différence de texture - Des raccords invisibles entre bandes, reprises et angles après peinture - Pour les locaux exigeant un niveau de finition élevé, une surface témoin validée devra être réalisée avant exécution en série													
SYSTÈME DE PEINTURE Le système de peinture comprendra au minimum : - La préparation du support - Une couche d'impression adaptée - Le nombre de couches de finition nécessaire pour assurer la couvrance, l'uniformité de teinte et la durabilité du revêtement L'ingénieur pourra exiger des surfaces témoins fixes ou mobiles pour valider le rendu, la teinte, l'aspect et le niveau de finition avant généralisation. Tous les produits utilisés devront être : • De première qualité • Compatibles entre eux • Conformés aux fiches techniques du fabricant													
APPLICATION DES PEINTURES <table><tr><th>Type de surface</th><th>Produit</th><th>Nombre de couches</th></tr><tr><td>Murs intérieurs</td><td>Pantex 800</td><td>Minimum 2 couches de finition (3 si le pouvoir couvrant l'exige)</td></tr><tr><td>Murs extérieurs</td><td>Pantex 1300</td><td>Minimum 2 couches de finition (3 si le pouvoir couvrant l'exige)</td></tr><tr><td>Soubassement (15 cm)</td><td>Peinture glycérolphalique</td><td>2 couches</td></tr></table>	Type de surface	Produit	Nombre de couches	Murs intérieurs	Pantex 800	Minimum 2 couches de finition (3 si le pouvoir couvrant l'exige)	Murs extérieurs	Pantex 1300	Minimum 2 couches de finition (3 si le pouvoir couvrant l'exige)	Soubassement (15 cm)	Peinture glycérolphalique	2 couches	
Type de surface	Produit	Nombre de couches											
Murs intérieurs	Pantex 800	Minimum 2 couches de finition (3 si le pouvoir couvrant l'exige)											
Murs extérieurs	Pantex 1300	Minimum 2 couches de finition (3 si le pouvoir couvrant l'exige)											
Soubassement (15 cm)	Peinture glycérolphalique	2 couches											
Exigences d'application : - Les supports devront être parfaitement secs, propres et préparés - L'entreprise devra respecter les temps de séchage, les rendements, les taux de dilution et les conditions climatiques prescrits par le fabricant - Les couches devront être croisées, régulières et uniformes - Aucune trace de rouleau, coulure, surépaisseur, manque, embu ni lustrage parasite ne sera toléré													

Au lieu de	Lire plutôt																				
	- Les reprises en cours de surface devront être évitées ou fondues de manière invisible CRITÈRES D'ACCEPTATION Les défauts suivants entraîneront le refus obligatoire et la reprise aux frais de l'entrepreneur, sans délai : <table> <tr> <th>Catégorie de défaut</th><th>Description</th></tr> <tr> <td>Défauts géométriques</td><td>Défauts de planéité ou d'aplomb au-delà des tolérances admises</td></tr> <tr> <td>Défauts d'enduit</td><td>Enduits fissurés, poudreux, cloqués, décollés, farinants ou mal lissés</td></tr> <tr> <td>Défauts de peinture</td><td>Différences de teinte ou de brillance, coulures, manques, reprises visibles ou défauts de couverture</td></tr> <tr> <td>Défauts de détail</td><td>Angles, tableaux, arêtes ou raccords mal exécutés</td></tr> <tr> <td>Contamination</td><td>Salissures, bavures, éclaboussures ou dégradations d'ouvrages adjacents</td></tr> </table> SURFACES TÉMOINS Avant l'exécution de l'ensemble du chantier, l'entrepreneur réalisera, à la demande de l'ingénieur, une ou plusieurs surfaces témoins par type de support et par système de finition. <table> <tr> <td>Exigence</td><td>Détail</td></tr> <tr> <td>Conservation</td><td>Les surfaces témoins devront être maintenues jusqu'à la réception</td></tr> <tr> <td>Rôle de référence</td><td>Serviront de référence pour le contrôle de l'aspect, de la teinte, de la texture et de la qualité d'exécution</td></tr> <tr> <td>Autorisation de production</td><td>Aucune production en série ne sera admise avant validation écrite de ces témoins</td></tr> </table>	Catégorie de défaut	Description	Défauts géométriques	Défauts de planéité ou d'aplomb au-delà des tolérances admises	Défauts d'enduit	Enduits fissurés, poudreux, cloqués, décollés, farinants ou mal lissés	Défauts de peinture	Différences de teinte ou de brillance, coulures, manques, reprises visibles ou défauts de couverture	Défauts de détail	Angles, tableaux, arêtes ou raccords mal exécutés	Contamination	Salissures, bavures, éclaboussures ou dégradations d'ouvrages adjacents	Exigence	Détail	Conservation	Les surfaces témoins devront être maintenues jusqu'à la réception	Rôle de référence	Serviront de référence pour le contrôle de l'aspect, de la teinte, de la texture et de la qualité d'exécution	Autorisation de production	Aucune production en série ne sera admise avant validation écrite de ces témoins
Catégorie de défaut	Description																				
Défauts géométriques	Défauts de planéité ou d'aplomb au-delà des tolérances admises																				
Défauts d'enduit	Enduits fissurés, poudreux, cloqués, décollés, farinants ou mal lissés																				
Défauts de peinture	Différences de teinte ou de brillance, coulures, manques, reprises visibles ou défauts de couverture																				
Défauts de détail	Angles, tableaux, arêtes ou raccords mal exécutés																				
Contamination	Salissures, bavures, éclaboussures ou dégradations d'ouvrages adjacents																				
Exigence	Détail																				
Conservation	Les surfaces témoins devront être maintenues jusqu'à la réception																				
Rôle de référence	Serviront de référence pour le contrôle de l'aspect, de la teinte, de la texture et de la qualité d'exécution																				
Autorisation de production	Aucune production en série ne sera admise avant validation écrite de ces témoins																				
4. RECEPTION TECHNIQUE DE CONFORMITE DES TRAVAUX ET FOURNITURES. La pompe, les accessoires et les pièces détachées qui s'y rattache, les tubes PVC (Y compris les crépines) destinées à l'équipement des forages, feront l'objet de réception technique de conformité avant la pose sur les sites. L'entrepreneur fournira pour les besoins de cette réception les éléments suivants : 4.1 - POUR LES ENDUITS ET FINITIONS DE L'OUVRAGE En cas de rejet des Travaux réalisées pour non-conformité aux cahiers des charges, pour avarie constatée, ou pour vice de fabrication décelé, l'Entrepreneur sera tenu de les remplacer par des fournitures et travaux conformes, à ses frais et sans préjudice des	4. RECEPTION TECHNIQUE DE CONFORMITE ET REPRISE DES TRAVAUX ET FOURNITURES. La pompe, les accessoires et les pièces détachées qui s'y rattache, les tubes PVC (Y compris les crépines) destinées à l'équipement des forages ainsi que les enduits, feront l'objet de réception technique de conformité avant la pose sur les sites. L'entrepreneur fournira pour les besoins de cette réception les éléments suivants : 1. ... 2. 4.1 - POUR LES ENDUITS ET FINITIONS DE L'OUVRAGE La réception des ouvrages ne pourra intervenir qu'après : - Contrôle visuel - Contrôle de planéité - Vérification de l'aspect des angles et des arêtes - Validation de la conformité des finitions PROTECTION ET NETTOYAGE L'entrepreneur assurera : <table> <tr> <td>Obligation</td><td>Étendue</td></tr> <tr> <td>Protection</td><td>Toutes les menuiseries, sols, équipements, appareillages, quincailleries, vitrages et ouvrages déjà exécutés</td></tr> <tr> <td>Nettoyage</td><td>Nettoyage complet des locaux et évacuation de l'ensemble des déchets</td></tr> <tr> <td>Remise en état</td><td>Remise en état des abords dans leur état initial avant réception</td></tr> </table>	Obligation	Étendue	Protection	Toutes les menuiseries, sols, équipements, appareillages, quincailleries, vitrages et ouvrages déjà exécutés	Nettoyage	Nettoyage complet des locaux et évacuation de l'ensemble des déchets	Remise en état	Remise en état des abords dans leur état initial avant réception												
Obligation	Étendue																				
Protection	Toutes les menuiseries, sols, équipements, appareillages, quincailleries, vitrages et ouvrages déjà exécutés																				
Nettoyage	Nettoyage complet des locaux et évacuation de l'ensemble des déchets																				
Remise en état	Remise en état des abords dans leur état initial avant réception																				

Au lieu de	Lire plutôt
sanctions prévues en cas de retard dans la livraison des ouvrages. Le procès-verbal de réception de conformité des travaux et fournitures ne libère en rien l'Entrepreneur de ses engagements. En outre, le Maître d'ouvrage se réserve le droit de procéder à des vérifications à tout moment pour s'assurer de la conformité des fournitures ainsi réceptionnées.....	Réparations Toute dégradation causée par les interventions de l'entrepreneur sera réparée à ses frais <u>Toute non-conformité constatée à la réception, pendant les opérations préalables à la réception ou pendant la période de garantie, fera l'objet d'une reprise complète aux frais de l'entreprise, sans supplément de prix ni prolongation non justifiée du délai d'exécution.</u> Le procès-verbal de réception de conformité des travaux et fournitures ne libère en rien l'Entrepreneur de ses engagements. En outre, le Maître d'ouvrage se réserve le droit de procéder à des vérifications à tout moment pour s'assurer de la conformité des fournitures ainsi réceptionnées.

Le reste sans changement. /-

Ampliations :

- ✓ UGP & UCR PROLOG ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ C/P-M-Commune NGAOUNDAL ;
- ✓ Mairie (pour affichage) ;
- ✓ Chronos/Archives.

Ngaoundal, le 31 Aout 2026

Le Maire

Maire d'Ouvrage



(Signature)

(Signature)

2ème Adjoint au Maire